

6 octobre 2020, Lyon

Lancement de la 12^e promotion du programme Activ'Entreprendre

Le 6 octobre 2020, c'est au Bel Air Camp que la nouvelle promotion du programme Activ'Entreprendre a été officiellement lancée. Dispositif porté par le MEDEF Lyon-Rhône, avec le soutien d'Harmonie Mutuelle, il accompagnera l'accélération et le développement de 17 jeunes entreprises ambitieuses et motivées.

La promotion 2020 d'Activ'Entreprendre fièrement lancée

Reçus par Pauline Siché-Dalibart, Co-fondatrice et Directrice Générale du Bel Air Camp, les binômes de la promotion 2020/2021 d'Activ'Entreprendre ont été dévoilés. Le 6 octobre 2020, lors de la cérémonie officielle, les 17 jeunes pousses et leurs parrains ont eu le plaisir de découvrir les binômes qu'ils forment à présent, sous la houlette de Laurent Fiard, Président du MEDEF Lyon-Rhône, Catherine Pradère, Directrice Régionale Sud-Est d'Harmonie Mutuelle et de Laurent Constantin, Président d'acti et parrain de la promotion. Tour à tour, les intervenants ont rappelé la fierté de s'investir dans Activ'Entreprendre et le cercle vertueux qu'est le programme pour les entrepreneurs du territoire qui partagent le soutien qu'ils ont reçu, « *soutien et partage sont deux valeurs fortes qui font le programme ! Les valeurs de transmission sont encore plus fortes dans des périodes parfois complexes* » ont rappelé conjointement Catherine Pradère et Laurent Fiard.

Des créateurs parrainés par des chefs d'entreprises expérimentés

Depuis 12 ans, la particularité de ce dispositif réside principalement dans la mise en relation du créateur avec un dirigeant expérimenté. Véritable effet miroir, le parrain joue le rôle de mentor : partage d'expériences, conseils, travail sur la stratégie de développement, etc.

Les binômes ont été réfléchis et formés en fonction des appétences et spécificité de chaque structure et personne.

- Sophie ANAF, fondatrice de La Belle Bouse, est mentorée par Franck BOUCAUD-MAITRE, de Cafés et Chocolats Voisin
- Damien ARMENTE, créateur de SuperConnectR, est parrainé par Frédéric PICHON, de BDDT Conseils
- Carole AUTECHAUD, fondatrice d'Akanema, est suivie par Claire SADDY, de Tipi Formation & Conseil
- Camélia CHERRAH, créatrice de la marque Malika, est suivie par Mathilde HELIES, de Fullemo
- Pascale COLIN, dirigeante de Resoptim, est suivi par Christophe ROURE, d'Emage-Me
- Thibault DE RINCQUESENS, fondateur d'Hypercomm, est suivi par Jean-Paul GENOUX, de Dimo Software.
- Josselin DUBOCAGE, fondateur d'A&Z Films, est suivi par Aurélien DENANCY, de Pump

- Jean-Michel GILLET, de Mobifactory, est parrainé par Christophe PALAIS, Dirigeant de Mobiliers Jacques Palais et Vice-Président du CJD de Lyon
- Martine GOTTELAND, créatrice de Brin de Film Production, est parrainée par Nicolas GUILLEMOT, fondateur de White Mirror
- Thibaut GRESSIER et Matthieu CHAMMAH, d’Audiowizard, sont parrainé par Emilie LEGOFF, fondatrice de Troops et Présidente de la French Tech One Saint-Etienne Lyon
- Bérénger et Charly MARTINEZ, de La Fabrique du Sport, sont mentoré par Olivier DE LA CLERGERIE, de LDLC
- Guillaume PETERS, fondateur de StudAndMatch, est suivi par Thibaut AUFORT, d’Ailleurs Voyage
- Paul-Alexis PIERRE, de Hachés de France, est mentoré par Christophe FARGIER, fondateur de Ninkasi
- Lucas SIMULA, fondateur de Ship&Co, est parrainé par Stéphane PAPON de Fenwicke-Linde
- Emmanuel TERTRAIS, de Baguette Academy, est mentoré par Alisson FOUCAULT, d’UnivR Studio
- Ludovic TRONEL, de Silyane, est mentoré par Julien DEREUMAUX, de Pilot’In
- Flora VIDAL MARRON, du Tissu Solidaire, est mentoré par Xavier DU CREST, Directeur France d’Handicap International

Activ’Entreprendre, un programme pensé sur-mesure

Avec le dispositif Activ’Entreprendre, développé en partenariat avec Harmonie Mutuelle, le MEDEF Lyon-Rhône soutient et stimule l’entrepreneuriat sur le territoire. Il s’engage dans le développement du tissu économique local avec l’accompagnement de créateurs d’entreprise.

Pour la promotion 2020/2021, le programme a été repensé pour mieux répondre aux besoins et attentes des créateurs et des parrains. Les 17 binômes participeront notamment à :

- 5 visites d’entreprises du territoire, comme Cafés & Chocolats Voisin ou encore les brasseries Ninkasi
- 8 ateliers thématiques pensés pour répondre aux problématiques rencontrées par les créateurs durant la phase de développement commercial
- Des master classes et des déjeuners de promotion
- Une immersion totale dans le réseau MEDEF Lyon-Rhône

Activ’Entreprendre 2020/2021 en chiffres :

- 17 binômes sélectionné par un jury dédié
- 8 ateliers thématiques
- 5 visites d’entreprises locales
- 1 parrain de promotion : Laurent Constantin, acti
- 1 partenaire soutien historique : Harmonie Mutuelle

Photos de l’évènement sur demande.

À propos d'Activ'Entreprendre

Depuis la création du programme en 2008, le MEDEF Lyon-Rhône s'engage dans le développement du tissu économique local et accompagne les femmes et hommes du territoire dans leur projet de création d'entreprise en leur donnant les clés de la réussite avec le programme « Activ'Entreprendre ». Des ateliers thématiques pensés pour répondre aux problématiques rencontrées par les créateurs durant la phase de développement commercial, des visites d'entreprises emblématiques implantées sur le territoire, des master classes et une immersion totale dans le réseau du MEDEF Lyon-Rhône font d'Activ'Entreprendre un programme complet pour la réussite des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Activ'Entreprendre en chiffres :

- Plus de 180 binômes constitués depuis 2008
- 17 créateurs sélectionnés sur dossier par un jury dédié
- 8 ateliers thématiques permettant d'apporter des éclairages sur des étapes clés du développement d'une entreprise
- 5 visites d'entreprises du territoire programmées

À propos d'Harmonie Mutuelle

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle membre fondateur du Groupe VYV propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 4,6 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 700 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Les chiffres clés 2019 :

- Près de 4,8 millions de personnes protégées (dont 57% en contrat collectif)
- Près de 340 000 bénéficiaires de l'ACS et de la CMU-C
- Plus de 63 000 entreprises clientes
- Près de 7 000 représentants des adhérents et salariés
- 2,8 milliards d'euros HT de cotisations santé
- Groupe VYV N°5 du Top 30 de la prévoyance